



Strasbourg, 24 juin 2021
[tpvs07f_2021.docx]

T-PVS(2021)07

CONVENTION ON THE CONSERVATION OF EUROPEAN WILDLIFE
AND NATURAL HABITATS

GROUPE DE TRAVAIL
SUR L'ELABORATION D'UNE VISION ET D'UN PLAN STRATEGIQUE
POUR LA CONVENTION DE BERNE A L'HORIZON 2030

2^{ème} réunion (*virtuelle*)

Lundi 21 juin 2021, 10h30 – 14h30 (CET)

Rapport de réunion

1. Ouverture de la réunion et bienvenue aux participants par le Président, M. Simon Mackown

Le Président ouvre la réunion, souhaite la bienvenue aux participants et adopte l'ordre du jour inchangé.

À l'issue d'une discussion initiale sur l'intérêt de la valeur ajoutée de l'élaboration d'une Vision et Plan stratégique pour la Convention de Berne dans le contexte du processus de réforme que connaît cette dernière et des incertitudes qui entourent les moyens futurs, les participants concluent que le Groupe doit continuer d'accomplir son mandat et poursuivre la rédaction du texte.

2. Présentation du projet de document sur la « Vision » pour discussion et décision

M. Dave Pritchard, consultant indépendant chargé de l'élaboration de la Vision et du Plan stratégique, rappelle au Groupe de travail les diverses étapes déjà franchies, sa première réunion et les périodes de consultation

ultérieures.¹ Il rappelle qu'il est difficile de prendre en compte les propositions de chacun des membres du groupe tout en préservant la concision du texte.

Au cours de la discussion, plusieurs participants saluent un texte qui va dans la bonne direction mais qui devrait être moins technocratique, afin d'exprimer la Vision en termes plus accrocheurs et d'envoyer un message politique et visionnaire, plus direct et plus efficace. Il est suggéré de faire commencer le document par une brève formule exprimant globalement l'idée générale, qui pourrait s'inspirer d'un slogan existant de la Convention de Berne (ex : « *Une nature saine pour des Européens en bonne santé!* »), suivie de quelques phrases brèves exprimant des messages clés. Au-dessous, le texte se poursuivrait par une description du contexte et des raisons pour lesquelles cette Vision est nécessaire.

Le débat porte également sur le degré d'ambition de la Vision, certains participants estimant que le texte actuel réaffirme simplement le *statu quo* sans exprimer une vision à long terme, et d'autres suggérant qu'elle doit rester réaliste et réalisable. Dans l'ensemble, ils conviennent que la Vision doit s'appuyer sur les principaux articles de la Convention, et exprimer si possible ses ambitions dans ce cadre.

Plusieurs aspects de la Convention de Berne sont mis en avant comme étant essentiels et méritant de figurer dans la déclaration de la Vision, comme ses mécanismes de coopération exceptionnels, ses rapports, au sein du Conseil de l'Europe, avec les droits de l'homme et la démocratie, ses listes d'espèces, les possibilités qu'elle offre de traiter des problèmes transfrontaliers (régionaux), l'utilisation durable de la diversité biologique et les liens tissés entre la recherche et la société en rapport avec la diversité biologique.

Les participants discutent également de l'alignement et des liens entre la Vision et la Stratégie et celles d'autres AME, et notamment la Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 et le Cadre mondial de la biodiversité (CMB) pour l'après-2020, de la CDB, qui devrait être adopté en fin d'année. Certains participants rappellent l'importance de ne pas alourdir la charge des rapports et les autres obligations des Etats, qui doivent déjà gérer celles des nombreuses conventions et institutions qui font parfois double emploi. Il est donc préférable de rationaliser. Malgré le consensus général, certains rappellent que les Parties contractantes à la Convention ne sont pas toutes des États membres de l'UE : les textes peuvent donc prendre en compte cette Stratégie, mais pas la reprendre intégralement.

De même, il est proposé de discuter à l'avenir d'une harmonisation ou d'un lien éventuels entre les stratégies nationales pour la diversité biologique et la stratégie de la Convention de Berne. Au plan national, certains pays s'efforcent déjà d'aligner les stratégies, et un tel processus aurait donc tout son sens.

Pour conclure, le texte de la Vision sera légèrement modifié par l'ajout d'un slogan d'introduction accompagné de quelques lignes accrocheuses, suivies d'une section descriptive. Il faudrait le rendre légèrement plus ambitieux sans s'éloigner outre mesure du mandat essentiel de la Convention, l'aligner si possible sur d'autres stratégies, et notamment celles de l'UE et de la CDB, et inclure les activités essentielles, à valeur ajoutée, de la Convention, dont certaines sont mentionnées ci-dessus.

3. Présentation de la section « Plan stratégique » du projet de document, pour discussion et décision

M. Dave Pritchard rappelle une fois de plus comment le processus du Plan stratégique s'est déjà déroulé, et que les membres ont recommandé de traiter les détails quand un accord sera intervenu sur la Vision.

Certains membres mettent une fois de plus en garde contre la fatigue des États membres face aux rapports demandés par les nombreuses autres conventions et institutions, et la Convention de Berne n'est malheureusement pas toujours vue comme prioritaire. Ils privilégient donc d'aligner, mais en évitant les répétitions. Ils se demandent

¹ Voir le rapport de la réunion précédente du 23 mars pour des informations supplémentaires : [T-PVS\(2021\)02](#).

en outre si le moment est bien choisi pour ce processus, vu les incertitudes qui pèsent sur la stabilité financière de la Convention. Toutefois, le Plan stratégique ne doit pas nécessairement dépendre de la situation financière: il ne mentionnera pas de budget ou de chiffres spécifiques; il s'agira d'un outil permettant au Secrétariat d'orienter l'utilisation de ses ressources limitées, et il pourrait même attirer davantage de financements à l'avenir.

Il y a un consensus sur la qualité de la structure actuelle du Plan, même si quelques éléments visuels pourraient en améliorer l'esthétique pour le lecteur. La section sur les objectifs est dans l'ensemble saluée, et seules quelques améliorations et un éventuel alignement sur le CMB sont proposés.

Concernant le contenu du Plan, il devrait concentrer son attention sur la mission première et les activités à valeur ajoutée auxquelles la Convention s'est consacrée depuis plus de 40 ans. Même si elle est complémentaire de l'éventuelle Stratégie de la CDB, elle ne doit en aucun cas viser à résoudre les nombreux problèmes de sauvegarde de la nature qui devraient être énoncés dans cette Stratégie, mais plutôt se concentrer sur son propre mandat. Quelques désaccords ont été exprimés sur le degré de détail du Plan, par exemple en matière d'objectifs et d'indicateurs. Il est toutefois rappelé que des « plans opérationnels » sur le modèle de l'actuel Programme biennal d'activités fourniront les détails spécifiques. Comme le suggère son nom, le Plan stratégique doit rester un outil d'orientation assez général. Il doit aussi conserver la flexibilité nécessaire pour faire face aux éventuelles évolutions des circonstances au fil de la décennie.

Concernant l'intérêt d'élaborer ce Plan stratégique, il est rappelé que le Comité permanent a chargé le Groupe de travail de le préparer, et il faudra donc présenter un texte ou un autre à la prochaine réunion de ce Comité permanent. Il reste à définir à quel point un tel projet de texte sera développé, notamment parce que la version définitive du CMB de la CBD ne sera très probablement pas adoptée à temps pour permettre de le prendre officiellement en compte dans le document. Dans cette éventualité, une option serait de finaliser et, si possible, d'adopter, la Vision lors du Comité permanent tout en poursuivant l'élaboration du Plan stratégique en 2022 en s'inspirant du CMB.

4. Prochaines étapes

S'agissant des méthodes, tous conviennent qu'il serait utile d'adopter un processus de rédaction encore plus interactif. Pour ce faire, il est suggéré de tirer parti d'outils collaboratifs et de brainstorming en ligne tels que *Google Docs* ou *Jamboard*. Il est également suggéré de tenter de finaliser et de valider le texte de la Vision avant d'aborder les détails du Plan stratégique, parce que l'un s'inspire de l'autre.

Il est également décidé d'organiser une 3^e réunion en ligne du Groupe de travail après la trêve estivale.

Le Président annonce qu'il assurera la coordination avec l'expert indépendant et le Secrétariat pour définir les prochaines étapes, en s'appuyant sur les réactions exprimées à la présente réunion du Groupe de travail et en fonction du calendrier serré imposé à la finalisation des projets de documents.

5. Questions diverses

Constatant l'absence de question sous ce point, le Président remercie les participants pour leur participation active et productive ainsi que le consultant et le Secrétariat pour leur préparation de la réunion et clôt la réunion.

Annexe - Liste des participants

Contracting Parties	Name and Function
Czech Republic	<p>Ms Eliška ROLFOVÁ Unit of International Conventions Department of Species Protection and Implementation of International Commitments, Ministry of the Environment</p> <p>Mr Jan PLESNIK Nature Conservation Agency</p>
Estonia	<p>Ms Merike LINNAMÄGI Senior Officer Nature Conservation Department Ministry of the Environment</p>
Norway	<p>Mr Andreas SCHEI Senior Advisor Norwegian Environment Agency</p>
Poland	<p>Ms Ewa PISARCZYK Chief specialist Nature Management Department General Directorate for Environmental Protection</p>
Portugal	<p>Mr Mário REIS Head of the Conservation and Monitoring Division (DCM) Department of Nature Conservation and Biodiversity (DCNB) Institute of Nature Conservation and Forests (ICNF)</p> <p>Mr João TIAGO NUNES Institute of Nature Conservation and Forests (ICNF)</p>
Slovenia	<p>Ms Katja VRTOVEC Nature Conservation Division Ministry of the Environment and Spatial Planning</p> <p>Mr Peter SKOBERNE</p>
Sweden	<p>Ms Melanie JOSEFSSON Senior technical advisor Swedish Environmental Protection Agency, EU-Section</p>
Switzerland	<p>Mr Norbert BÄRLOCHER Head of Rio Conventions (climate, biodiversity) International Affairs, Federal Office for the Environment</p>
Turkey	<p>Mr Emrah BOZKAYA General Directorate of Nature Conservation and National Parks Ministry of Agriculture and Forest</p>
United Kingdom	<p>Mr Simon MACKOWN (Chair) Head of Species Recovery and Reintroductions Policy National Biodiversity and Ivory Team Wildlife Division, Defra</p>
Observers	Name and Function
CEE Bankwatch Network	<p>Mr Andrey RALEV Biodiversity Campaigner Czech Republic</p>
EUROPARC Federation	<p>Ms Carol RITCHIE Executive Director Germany</p>

	<p>Ms Stefania PETROSILLO Policy Officer</p>
<p>FACE European Federation for Hunting and Conservation</p>	<p>Ms Sabrina DIETZ Wildlife Policy Officer Belgium</p> <p>Mr Matt ELLIS Head of Science and Research at BASC</p>
<p>IAF International Association for Falconry and Conservation of Birds of Prey</p>	<p>Mr Julian MÜHLE IAF Education Director</p> <p>Mr Gary Timbrell IAF CEO, Belgium</p>
<p>IENE Infra Eco Network Europe</p>	<p>Mr Tom LANGTON IENE Council of Europe Area representative United Kingdom</p>
<p>Planta Europa</p>	<p>Ms Erika PENZESNE KONYA Vice-Chair France</p>
<p>Pro Natura - Friends of the Earth</p>	<p>Mr Friedrich WULF Head, International Biodiversity Policy Switzerland</p>
<p>Independent consultant</p>	<p>Name and Function</p>
	<p>Mr David E. PRITCHARD United Kingdom</p>
<p>Secretariat, Council of Europe</p>	<p>Name and Function</p>
	<p>Mr Gianluca SILVESTRINI Head of the Biodiversity Division</p> <p>Ms Ursula STICKER Secretary of the Bern Convention</p> <p>Mr Marc HORY Bern Convention Project Manager</p> <p>Mr Eoghan KELLY Bern Convention Project Assistant</p>